

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

**SESSION 2025**

## ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES

**ÉPREUVE DU MERCREDI 18 JUIN 2025**

Durée de l'épreuve : **3 heures 30**

*L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.*

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

**Le candidat traite la première partie  
ET un sujet au choix dans la deuxième partie**

### Répartition des points

|                                               |           |
|-----------------------------------------------|-----------|
| Première partie - dissertation                | 10 points |
| Deuxième partie - étude de documents au choix | 10 points |

## **PREMIÈRE PARTIE**

**Le candidat traite le sujet suivant :**

### **Dissertation**

« Laisser un héritage durable est un engagement fondamental du mouvement olympique. Les villes hôtes attirent l'attention du monde entier. [...] Et toutes laissent un héritage exceptionnel sur les plans environnemental, social et économique, lequel peut changer une communauté, une région et un pays pour toujours. »

Jacques Rogge, président du Comité International Olympique, 2013

En quoi les Jeux Olympiques et Paralympiques ont-ils un impact positif pour les pays hôtes ?

## DEUXIÈME PARTIE

**Le candidat traite un sujet au choix parmi les sujets 1 et 2.**

**Il précise sur la copie le numéro du sujet choisi.**

### SUJET 1

En vous appuyant sur l'analyse des documents présentés, sur vos connaissances et sur votre expérience personnelle, vous présenterez et justifierez au moins deux propositions concrètes destinées à vivre des expériences dans le contexte professionnel des métiers du sport et du corps.

**Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.**

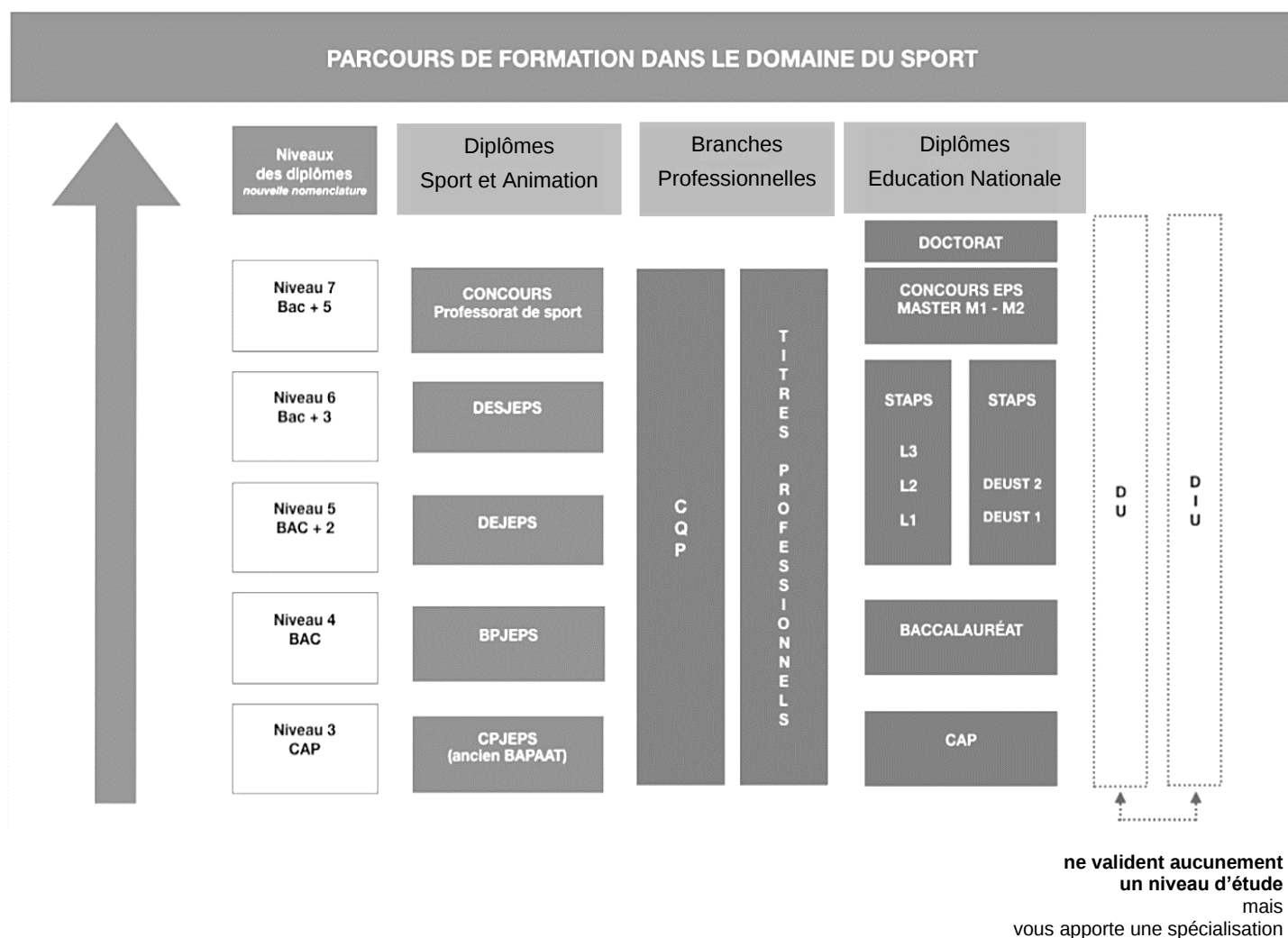
**Document 1.** Infographie : Les parcours de formation dans le domaine du sport, 2020.

**Document 2.** Photographie : Interview avec Margot Dumont, avril 2019.

**Document 3.** Infographie : Panorama des métiers existants ou émergents en lien avec les développements des activités sportives, février 2019.

## Document 1 :

### Les parcours de formation dans le domaine du sport



**CPJEPS** : Certificat Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport

**BPJEPS** : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

**DEJEPS** : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

**DESJEPS** : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

**DEUST** : Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques (sur 2 ans)

**DU** : Diplôme Universitaire

**DIU** : Diplôme Inter Universitaire

Source : Faculté des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de Nancy – Les parcours de formation dans le domaine du sport – 2020.

## Document 2 :

**En exclu : Interview avec Margot Dumont, journaliste sportive et footballeuse professionnelle**

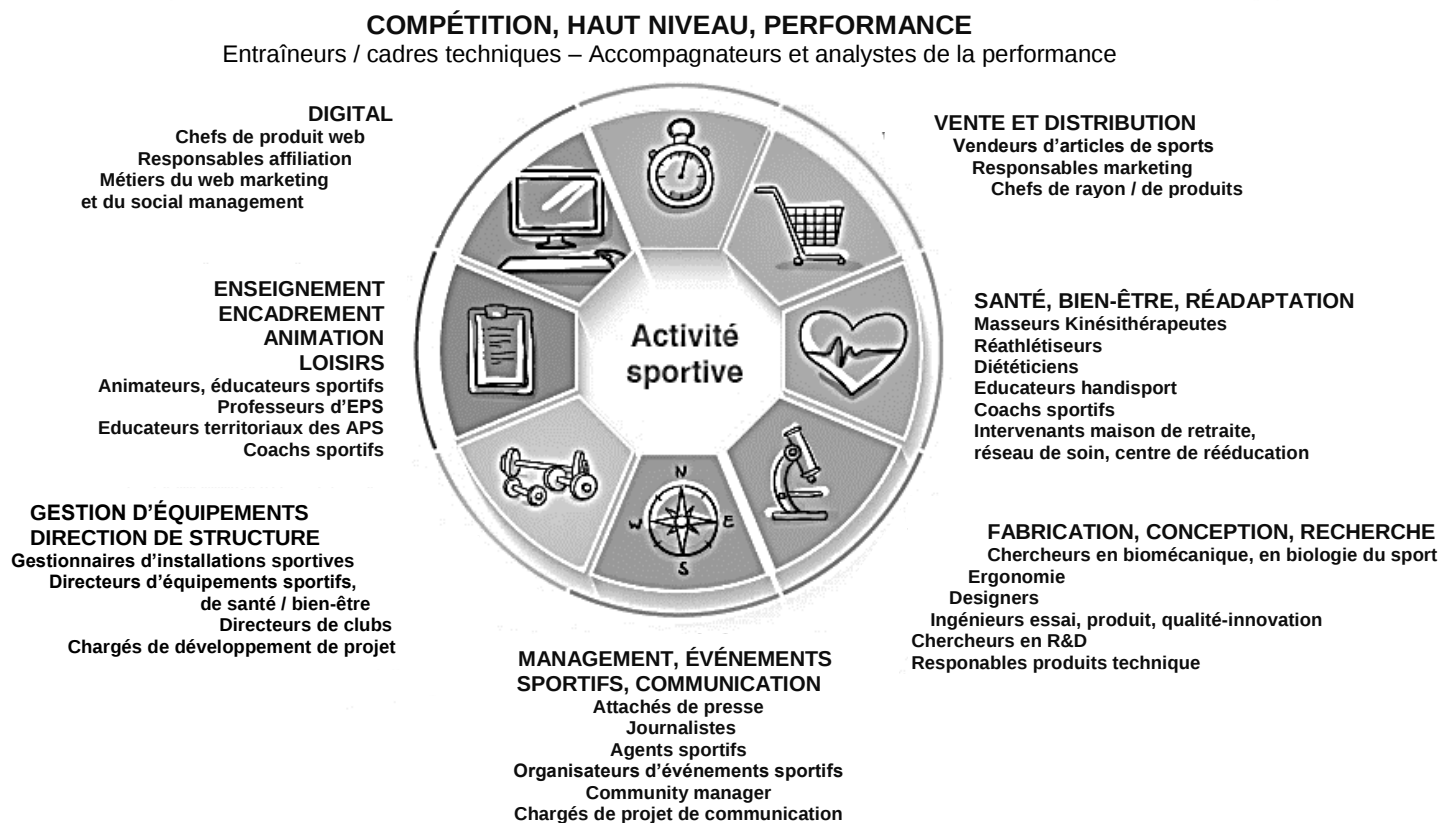


Source: Publié le 03/04/2019 - mise à jour le 29.07.2022 - partager sur les réseaux.

## Document 3 :

### Panorama des métiers existants ou émergents en lien avec les développements des activités sportives

#### Panorama des métiers existants ou émergents en lien avec le développement des activités sportives



Source : Site gouvernemental France Stratégie, 28 Février 2019.

## SUJET 2

En vous appuyant sur l'analyse des documents présentés, sur vos connaissances, et sur votre expérience personnelle, vous présenterez et justifierez deux propositions concrètes permettant d'inclure les personnes en situation de handicap dans le sport.

**Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.**

**Document 1.** Graphique : Proportion de personnes en situation de handicap ne pratiquant pas d'activité physique et sportive, 2018.

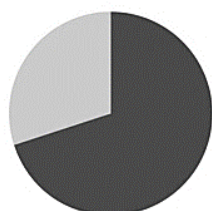
**Document 2.** Photographie : Championnat de France de Badminton Sport Partagé, Dijon, 2017.

**Document 3.** Extrait d'article : Accueil des personnes en situation de handicap : les clubs ont un plus grand rôle à jouer, août 2024.

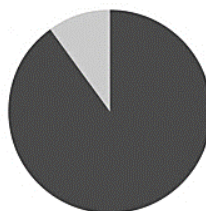
## Document 1 :

### Proportion de personnes en situation de handicap ne pratiquant pas d'activité physique et sportive

Selon l'étude « Sport et handicaps » réalisée par la Française des Jeux en avril 2015 :

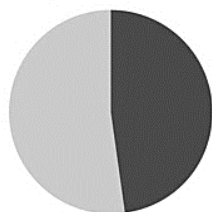


**70 %**  
des PSH interrogées  
se déclarent très  
intéressées par  
le sport en général

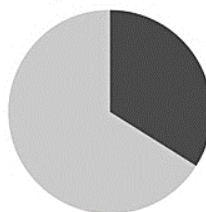


**90 %**  
pensent qu'il est  
essentiel ou important  
de pratiquer une  
activité physique

La même étude montre également qu'en dépit de cette volonté et de cet intérêt très forts, de nombreux éléments de l'écosystème sportif rendent encore la pratique sportive trop contraignante dans un contexte de handicap.



**48 %**  
des PSH ne  
pratiquent pas  
d'activités physiques  
et sportives



**34 %**  
en moyenne de la  
population générale  
ne pratiquent pas  
d'activités physiques  
et sportives

(Source : baromètre national des pratiques sportives 2018, INJEP)

Source : Baromètre national des pratiques sportives, INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation Populaire), 2018.

## Document 2 :

### Championnat de France de Badminton Sport Partagé, Dijon



Source : Bienpublic.com, 2017.

### **Document 3 :**

#### **Accueil des personnes en situation de handicap : les clubs ont un plus grand rôle à jouer**

Pour les personnes avec un handicap compatible avec la pratique dans un club tous publics, la réalité est qu'elles trouvent souvent porte close quand elles s'adressent au club d'à-côté. Les raisons le plus souvent avancées sont, pêle-mêle, le risque de blessure, l'absence de matériel adapté, l'absence de formation, le problème du niveau, la croyance que l'accueil des sportifs handicapés relève des seules structures spécialisées...

Sans minimiser le défi de bien accueillir une personne handicapée dans une activité de groupe, ces motifs révèlent un défaut de culture de l'inclusion et une peur de l'accueil de la différence. [...] Sauf impossibilité avérée, les premiers pas des futurs champions et la pratique sportive de loisir relèvent d'abord des clubs sportifs tous publics !

Source : Journal Le Monde, 27 août 2024.